DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE
SAINT-LÉONS
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03
Télécopie : 05 65 58 80 82
mairie-saintleons@wanadoo.fr

CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 22 septembre 2025 à 20h30

à Salle du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Approbation du Procès Verbal du 30 juillet 2025
- Convention d'Occupation Temporaire du domaine public pour l'atelier municipal par la société Cadran
- Vente des parcelles AE897 et 898 au profit du Département
- Travaux appartement du Presbytère (rénovation salle de bain)
- RPQS de l'eau
- RPQS de l'assainissement
- Décision modificative pour paiement de la taxe pollution Adour Garonne
- Autorisation d'avance de trésorerie du budget principal au budget annexe de l'eau pour l'année 2025
- Décision modificative pour l'avance de trésorerie au budget eau M49
- Décision modificative pour le versement de l'avance de trésorerie du budget principal M57
- Modification de la convention avec l'Ôterradou
- Question diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le 18 septembre 2025
Le Maire, Jean-Michel ARNAL

MAIRIE DE SAINT-LEONS (Aveyron)

POUVOIR [1]

Je soussigné donne pouvoir à……

…… [2]

de me représenter à la réunion convoquée pour le 22 septembre 2025 à 20h30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant [3] auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à …… le ……2025 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum